

Les modèles sociaux européens

I. L'Europe, le continent du modèle social.

Après la Seconde Guerre mondiale se développent en Europe des modèles socio-économiques fondés sur la solidarité et la cohésion: la croissance économique doit favoriser le bien-être social global et ne doit pas se faire au détriment d'une partie de la société (État-providence en France ou Sozialstaat en Allemagne). En parallèle des premiers pas dans la construction européenne, projet de paix et de fraternité en Europe, il se développe des systèmes politiques assurant, à côté de la croissance économique, une redistribution et des assurances pour la population nationale (protection sociale, redistribution de richesse).

Pour le reste du monde, l'Europe devient ainsi le continent du social. La société y est fondée sur la justice sociale et la solidarité, dans laquelle le progrès économique et social revêtent la même importance. Le travail décent et la protection sociale luttent contre la pauvreté et l'exclusion sociale. De l'extérieur, l'Europe correspond ainsi à une région où la société est organisée autour de systèmes politiques justes et équitables, provoquant l'émergence de la notion de modèle social européen (MSE). Or, il n'existe pas un unique MSE. Du fait de l'histoire, de la culture et des valeurs particulières d'un pays à l'autre, les modèles sociaux européens sont multiples.

II. Les quatre modèles sociaux européens...et leur diversité.

Quatre modèles sociaux principaux ont été dégagés (classification d'Esping-Andersen, 1990). Chacun d'entre eux incarne différentes caractéristiques en termes de protection sociale, d'emploi, de fiscalité et de relations professionnelles.

	Continentaux	Anglosaxons / Libéraux	Méditerranéens	Scandinaves
Protection sociale	Protection sociale liée aux professions et à l'interprofession. Dépenses sociales élevées	Prestations faibles et sous conditions de ressources. Faibles dépenses publiques. Retraites par entreprises	Prestations familiales et d'assistance faibles ; élevées pour retraite. Taux de dépenses publiques faible	Protection sociale élevé et uniforme
Éducation	Malgré dépenses publiques élevées, résultats moyens	Moyen pour secondaire. Bon pour supérieur. Poids du privé	Résultats les plus faibles d'Europe	Classés dans les premiers européens
Emploi	Protection de l'emploi élevée. taux de chômage élevé (sauf NL et AT)	Faible taux de chômage. Faibles prestations. Faible protection de l'emploi	Forte protection, chômage élevé	Chômage faible. Priorité au retour à l'emploi. Faible protection de l'emploi. Prestations élevées à durée limitée
Conditions de travail	Résultats moyens : bons pour NL et AT, faibles pour FR et BE	Assez bonnes	Mauvais classement	Classées 1ers d'Europe
Relations professionnelles	Négociations au niveau des professions, partenaires sociaux actifs, mais divisés (faibles en FR)	Négociations principalement d'entreprise. Impact en recul. Faible taux de grèves, sauf secteur public. Acteurs sociaux en recul	Place très moyenne de la négociation et des relations sociales	Poids majoritaire de la négociation. Partenaires sociaux solides et unis
Inégalités / Impôts	Inégalités supérieures aux scandinaves, inférieures au modèles anglo-saxon	Fortes inégalités. Faibles impôts	Inégalités élevées. Poids des impôts et de la dépense publique	Forts impôts. Faibles inégalités

Les clés du social : "Le modèle social Européen" (août 2013).
<https://www.clesdusocial.com/IMG/pdf/le-modele-social-europeen.pdf>

Le modèle libéral correspond à une intervention minimale de l'Etat en matière de protection sociale, avec un faible taux d'imposition. L'accent est mis sur la responsabilité individuelle (du travailleur) et un marché du travail attractif pour les entreprises. Le modèle scandinave privilégie quant à lui un système de protection sociale universel et généreux, caractérisé par une forte intervention de l'Etat (fiscalité forte et redistributive). Il est marqué par de faibles inégalités sociales, un taux d'emploi élevé et une bonne cohésion sociale. Le modèle continental est lui caractérisé par une protection sociale solide organisée par profession et financé par les cotisations des employeurs et employés. Enfin, le modèle méditerranéen se démarque par le rôle central que joue la famille dans la protection sociale et par ses prestations de vieillesse importantes.

La répartition des modèles sociaux parmi certains pays européens :

Les modèles sociaux	Modèle libéral	Modèle continental	Modèle méditerranéen	Modèle scandinave
Classification de pays européens	Irlande, Royaume-Uni	Allemagne, France, Pays-Bas, Belgique, Autriche	Italie, Grèce, Portugal, Espagne	Suède, Danemark, Finlande

Bien que la distinction d'Esping Andersen offre une catégorisation dans les grandes lignes des différents modèles sociaux existants sur le continent européen, permettant une visibilité claire des caractéristiques reconnues à ces derniers, elle repose cependant sur des approximations relatives. Cette classification des modèles résiste moins bien à un examen plus approfondi. Si elle ne perd pas en pertinence (interview), il convient de mentionner que même au sein d'une "même" catégorie de MSE, tous les États n'adoptent pas un modèle strictement identique.

	FRANCE	ALLEMAGNE	AUTRICHE	PAYS-BAS
Protection sociale	Régime corporatiste avec protection étendue	Modèle corporatiste avec une forte protection liée au statut professionnel. Système financé par cotisations, mais des disparités selon les catégories d'emploi.	Régime corporatiste avec prestations généreuses (maladie, retraites). Bonne couverture sociale, mais financée principalement par l'emploi salarié	Modèle mixte : prestations généreuses, mais responsabilisation individuelle. Système universel de santé, financé par des assurances privées réglementées
Éducation	Système public et universel. Fort accent sur l'enseignement général	Système dual avec une forte valorisation de la formation professionnelle	Système dual, valorisation de la formation professionnelle. Orientation précoce des élèves (10 ans), accentuant les inégalités éducatives	Système égalitaire, mais orientation précoce dès 12 ans. Accès équitable au supérieur via bourses et prêts étudiants
Emploi	Forte protection des CDI. Précarité pour les CDD	Forte stabilité pour les salariés qualifiés, mais forte précarité des "minijobs"	Faible chômage, marché stable grâce à la formation professionnelle. Précarité limitée, marché du travail équilibré	Faible chômage, mais domination des temps partiels (notamment pour les femmes). Flexisécurité favorisant mobilité et protection
Conditions de travail	Législation stricte (35h)	Bonne qualité de vie au travail avec des horaires souvent flexibles	Bonnes conditions avec horaires modérés et accent sur la conciliation travail-vie privée	Horaires flexibles et bon équilibre travail-vie privée, mais montée du burnout
Relations professionnelles	Dialogue social marqué par des grèves régulières. Syndicats peu nombreux mais institutionnalisés	Dialogue social efficace grâce aux syndicats (Mitbestimmung)	Dialogue harmonieux, partenariat fort entre syndicats et employeurs	Modèle consensuel (polder) avec coopération syndicats/employeurs/gouvernement
Inégalités / Impôts	Système fiscal progressif et redistribution via les prestations sociales	Inégalités modérées après redistribution, mais hausse des écarts entre les revenus	Inégalités faibles grâce à un système fiscal progressif	Inégalités faibles après redistribution, mais richesse concentrée

Ces différents modèles sociaux présentent des avantages et des inconvénients, dépendamment des critères retenus. Par exemple, le modèle scandinave fournit un meilleur équilibre entre performance économique et justice sociale, mais son système connaît un coup élevé et une forte pression fiscale. De même, si le modèle libéral fait preuve de bonnes performances économiques, les inégalités sociales y sont accrues.

III. La convergence européenne vers un seul modèle social?

Face à cette diversité de modèles se dessine le caractère confus de la notion de MSE, particulièrement au regard des changements sociaux, économiques et politiques d'un pays, facteurs d'évolution, qui nécessitent une adaptation et modernisation répétée des modèles.

L'UE se trouve ainsi confrontée aux défis de respecter cette diversité induite par le principe de subsidiarité du droit de l'Union, tout en encourageant une convergence minimale des modèles afin d'éviter une concurrence sociale déloyale à l'échelle européenne.

L'impossibilité d'imposer un MSE unique a conduit l'UE à mettre en place un processus non contraignant, dénommé "méthode ouverte de coordination" (MOC). Instrument de la stratégie de Lisbonne, il encourage les pays de l'Union à coopérer entre eux en définissant des objectifs communs en matière sociale, par l'incitation au dialogue et "l'évaluation par les pairs". La question de l'efficacité de cette méthode reste débattue, toutefois il convient de souligner qu'elle contribue, au minimum, à limiter les risques de trop fortes divergences, lesquelles pourraient être néfastes à l'intégration économique européenne. Enfin, le MSE est un projet en constante évolution et l'outil de la MOC semble parfaitement adapté au caractère évolutif et changeant des modèles sociaux. La nécessité d'adaptation et de modernisation est inhérente à ces modèles et n'épargne pas le MSE face aux défis de la mondialisation, du vieillissement de la population ou encore des changements technologiques.